

Novembre 2023

N° 8

DENISE VERTE

Lettre d'information
de l'association



À LIRE

LES INTERVENTIONS DU
RASSEMBLEMENT DU 5
NOVEMBRE :

MARIE-PIERRE ABIVEN,
AVOCAT

JEAN-MARIE DUCHEMIN,
PRÉSIDENT DE LA
SAUVEGARDE DES
HORTILLONNAGES

PATRICK THIERY,
PRÉSIDENT DE
PICARDIE NATURE

À RETENIR



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
SE TIENDRA LE VENDREDI
1ER DÉCEMBRE, À 18H30,
AU 2, RUE VICTOR-PÉTRÉ,
À CAMON.

SOLIDARITÉ AVEC LES SINISTRÉS DU PAS-DE-CALAIS



Les inondations dans le Pas-de-Calais résonnent particulièrement à Camon, sinistré en 2001 de crues que l'on disait centennales. Le Pas-de-Calais, lui, les avait déjà connues en 2002. Pour rappel : la berge choisie pour accueillir la Venise Verte, ses 31 logements et son parking de 54 véhicules était sous l'eau durant six semaines en 2001.

Sur TF1, le maire de Fauquembergues Alain Méquignon a exhorté :

*"Le meilleur moyen de lutter contre ces épisodes
de crue est d'arrêter de construire des
habitations dans les fonds de vallée."*

Puisse-t-il être entendu ! Courage aux sinistrés.

“J’APPELLE LE MAIRE DE CAMON À REVENIR SUR SA POSITION”

**JEAN-MARIE
DUCHEMIN,
PRÉSIDENT DE
L’ASSOCIATION
DE PROTECTION
ET DE SAUVEGARDE DU SITE
ET DE L’ENVIRONNEMENT DES
HORTILLONNAGES**



“ Lutter contre un projet comme la Venise Verte fait partie des objectifs de l’Association de protection de sauvegarde du site et de l’environnement des Hortillonnages. **On est en ligne directe de ce qui a été fait par nos prédécesseurs et par Nisso Pelossof, le fondateur de notre association, c’est à dire protéger les Hortillonnages** et ce qui est autour, car là on est bien aux portes des Hortillonnages, sur une zone humide.

Il y a une contradiction entre ce qui est fait et ce qui est dit. À Amiens, il y a un nombre de publications énormes sur la biodiversité, les zones humides, sur la protection de l’environnement et là, on est dans le lit de la rivière. C’est incompréhensible d’aller construire à cet endroit.

J’appelle le maire de Camon à revenir sur sa position. J’imagine qu’il a bien d’autres endroits dans sa commune pour implanter ce type de résidence. Pour moi, ça n’a pas de sens.

”

“À PARTIR DU 3 FÉVRIER, NOUS DEMANDERONS À CE QUE LE DOSSIER SOIT RÉINSCRIT DEVANT LE TRIBUNAL”

**MARIE-PIERRE ABIVEN
AVOCAT**



“

Le procès est actuellement en veille puisque le 3 octobre, le tribunal administratif a demandé au promoteur de compléter son dossier sous quatre mois.

À ce jour, je n'ai pas d'information selon laquelle un complément de dossier aurait été déposé. Nous sommes encore dans l'attente.

À partir du 3 février, nous demanderons à ce que le dossier soit réinscrit à une audience devant le tribunal administratif. Celui-ci examinera à nouveau le dossier complété, mal complété, bien complété ou pas complété...

Le deuxième jugement ouvrira un délai de recours de deux mois pour contester la décision et poursuivre la procédure devant la cour d'appel de Douai. Ou alors, nous aurons deux mois pour accepter la décision si toutefois c'était un jugement qui portait annulation du permis de construire.

”

“NOUS SOMMES EN SITE RAMSAR, CETTE CONVENTION INTERNATIONALE QUI VISE À PRÉSERVER LES ZONES HUMIDES”

PATRICK THIERY
PRÉSIDENT DE PICARDIE NATURE

“

Picardie Nature a apporté son soutien à l'association Denise Verte contre ce projet immobilier qui est démesuré et n'a pas sa place à cet endroit.



Nous sommes ici en site Ramsar*, qui est une convention internationale ratifiée par la France qui vise à préserver les zones humides. On est sur une trame verte et bleue.

La trame verte désigne tout cet espace naturel, boisé, de maraichage qui va quasiment jusqu'au centre-ville d'Amiens. Et la trame bleue désigne le fleuve Somme.

Et quand on prend de la hauteur, et que l'on voit sur une vue aérienne satellite cette trame verte et bleue, on voit bien qu'il va y avoir une verrue de 70 mètres de long, urbanisée, juste au bord de la rivière alors que l'on doit absolument conserver des espaces peu urbanisés.

Il y a aussi, d'un point de vue architectural, quelque chose qui choque par rapport à tout ce que l'on peut découvrir sur le chemin de halage. Ce sont de petites maisons individuelles et là, on va avoir un bloc qui n'a pas du tout sa place ici.

”

* Amiens est d'ailleurs à la tête du réseau mondial des villes labellisées Ramsar.

Parce qu'il faut rire aussi...

À Camon, la gazette municipale s'appelle Vivre Camon. Et comme, dans le dernier numéro, le maire s'est lâché entre complotisme et cabale politique à son encontre, nous avons préféré en rire en la parodiant.



BULLETIN D'ADHÉSION 2024

L'association Denise Verte a vocation à représenter, en demande et en défense, la population dans ses démarches amiables ou contentieuses, pour agir contre toute décision administrative susceptible de produire des effets dommageables pour l'environnement. Son combat se concentre actuellement sur l'annulation d'un permis de construire d'un immeuble de 15 m de haut et 70 m de long en zone humide.

Le montant de l'adhésion est de 10 euros pour l'année 2024. Vous pouvez également nous aider en faisant un don.

NOUVEAU ! Association reconnue d'intérêt général, vous pourrez bénéficier d'une réduction fiscale à hauteur de 66 % de votre contribution.

Vous pouvez également adhérer et contribuer en ligne : <https://www.helloasso.com/associations/denise-verte>

Je soussigné(e) ☐ Mlle ☐ M.

Nom : _____

Prénom : _____

Né(e) le : _____

Adresse : _____

Téléphone fixe : _____ Portable : _____

E-mail : _____

☐ Adhésion "Denise Verte" pour l'année 2024 (10 €)

☐ Don (Don déductible d'impôts à hauteur de 66 %)

Je joins : ☐ mon paiement en espèces d'un montant de _____ €

☐ un chèque d'un montant de _____ € (libellé à l'ordre de l'association "Denise Verte")

Signature : _____

Fait à : _____

Le : _____

association.deniseverte@gmail.com

deniseverte.fr

SUIVEZ NOUS SUR LES RESEAUX SOCIAUX

  

En pièce jointe du mail qui vous livre cette newsletter, vous trouverez le bulletin d'adhésion pour 2024. On compte sur vous pour continuer d'apporter votre soutien à Denise Verte. Votre engagement est crucial. Vous pouvez aussi adhérer via <https://www.helloasso.com/associations/denise-verte>

LE CHIFFRE

822

C'est le nombre de "followers" sur la page Facebook de Denise Verte. N'hésitez pas à relayer, à partager, à inviter vos amis. La mobilisation se gagne aussi sur ce terrain.



DENISE VERTE



association.deniseverte@gmail.com

deniseverte.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

